

Compte-rendu du 3ème CONSEIL d'ECOLE

Etaient Présents: Mme Nathalie LYONNE, Adjointe aux affaires scolaires et M. Patrick BURRIAND, Adjoint aux travaux.

Mme Agnès FRANÇOIS, DDEN

Mmes Claire GLENAT, Justyna DENNIEL, Elodie PRABEL-CECCHINI, Norra DHESDIN et Aurélie LEROY, Représentants des parents d'élèves

Mmes Audrey MEUNIER, Barbara TERRASSE, Laëtitia PIERSON, Nathalie GARREL, Stéphanie DUPEUX, enseignantes et M. David JOBIN, enseignant et directeur de l'école

Etaient absents: Mme Catherine PIQUETTE, Inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription de Saint-Marcellin

M. Pierre BLUNAT, DDEN

M. Sébastien GRASSINI, Mme Estelle MAGNAT, Représentants des parents d'élèves

Mmes Sylvie DUSSERT, Stéphanie RAMEAU et M. Stéphane COLIN, enseignants

I. L'ECOLE :

Les effectifs 2016-2017: Pour la prochaine rentrée scolaire les effectifs seront les suivants:

Maternelle: 65 élèves

Elémentaire: 107 élèves

- 25 Petite Section

- 23 CP

- 24 Moyenne Section

- 19 CE1

- 16 Grande Section

- 32 CE2

- 17 CM1

- 16 CM2

Soit un effectif global de 172 élèves et une moyenne par classe de 28,66 élèves sur l'école.

Face à ces effectifs et malgré le fait que nous soyons en-dessous du seuil de l'ouverture de classe, une demande a été faite via Mme PIQUETTE. Toutefois, cette création nécessiterait l'aménagement d'une 7ème classe. La mairie va étudier le coût éventuel pour voir si elle serait en mesure d'assumer le coût.

Organisation des classes l'année prochaine ? Effectif trop nombreux surtout en maternelle, ce qui entraîne une question sur le nombre d'enfants extérieur à la commune.

Pour l'année prochaine, la répartition devrait être: 1 classe de PS/MS à 30 ou 31, 1 classe de MS/GS à 30 ou 31, 1 classe de GS/CP à 27, 1 classe de CE1/CE2 à 28, 1 classe de CE2/CM1 à 28 et une classe de CM1/CM2 à 28. Il faut savoir qu'actuellement et pour la prochaine rentrée, aucun enfant est extérieur à la commune. Tous sont domiciliés à L'Albenc.

Répartition de certains élèves ? Depuis 2006, le droit à l'éducation pour tous les enfants est un droit fondamental. Aussi l'école se doit d'accueillir tous les enfants, quel que soit leur handicap, afin de permettre à tous l'égalité des droits et des chances. Pour ces enfants en situation de handicap, reconnus par la Maison de l'autonomie, des aides type AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) ou des aménagements de la scolarité peuvent avoir lieu pour favoriser au mieux l'inclusion de ces enfants.

L'équipe enseignante est bien consciente que cette acceptation peut entraîner des difficultés dans les classes et envers les autres. Toutefois, il est de notre devoir de les accepter et de prendre en compte ces particularités pour rebondir sur l'aspect "Education Morale et Civique" (EMC), domaine faisant partie des apprentissages scolaires.

Point sur les sorties scolaires de cette fin d'année

Cycle 1: o Une sortie au Parc de la Tête d'Or à Lyon où la journée s'est très bien déroulée. C'était une très belle sortie, avec le soleil et des animaux très visibles, pour un moindre coût. Merci aux nombreux parents qui accompagnaient (1 adulte pour 4 enfants), ce qui a permis aux enseignantes de gérer le groupe dans sa globalité sans avoir à s'occuper d'un groupe en particulier, facilitant ainsi la vision globale du groupe et un meilleur guidage.

Un retour très positif de la part des parents.

Petit bémol: compte-tenu d'une fin d'année chargée, l'exploitation n'a pas pu se faire à la hauteur des espérances.

o Ferme pédagogique à l'école: Ce sera l'occasion pour la classe de PS/MS d'Audrey de rencontrer leurs correspondants de l'école privée de Saint-Marcellin.

Ils seront au contact des animaux et participeront tous à différents ateliers proposés par les intervenants de la ferme.

Cycle 2: o Réalisation de la "Classe Cinéma" à Rencurel, au col de Romeyère. Chaque classe avait un

intervenant qui a fait découvrir aux enfants chaque métier lié au cinéma, le matériel nécessaire à la réalisation d'un film, à travers de petits ateliers de manipulation et de jeux de rôles. Tout s'est très bien déroulé. Les enfants étaient ravis.

o Rencontre "Petit Cinéma de Classe" le lundi 20/06, le matin. 4 classes ayant participé à ce projet départemental vont se rencontrer pour échanger autour de leurs films.

o Vendredi 1er juillet, les parents de chaque classe sont invités à venir assister à la projection du film de la classe de leur enfant, au cinéma "Le Paradiso" à Tullins.

Cycle 3: "Classe découverte" en Provence. Cette sortie a été un enchantement pour tous. Tout s'est très bien déroulé malgré le programme chargé et l'enchaînement a permis de faire découvrir beaucoup de richesses aux enfants des deux classes.

Point sur les Stages RAN (avril / juillet / août).

En avril, le stage s'est très bien déroulé, encore une fois. Les enseignantes présentes ont accueillis 3 enfants de l'école de Cognin qui se sont bien intégrés au groupe et qui ont été bien accueillis par les petits albinois. Les enfants étaient très intéressés et motivés. Très bonne semaine! Très profitable!

En juillet et Août, les stages devraient être reconduits sur l'école du 6 au 12/07 et du 24 au 30/08.

Il est demandé à la mairie de voir pour le ménage. Un point sera fait avant la fin de l'année entre les enseignants et la mairie.

Possibilité d'afficher le compte-rendu du conseil d'école en bas de l'école ? Aucun souci, le prochain sera affiché, tout comme les suivants. Rappel: ils sont visibles sur le site de la mairie et de l'école (normalement).

Règlement Intérieur : A la prochaine rentrée, nous proposerons au premier conseil d'école un nouveau règlement intérieur. Suite à ce conseil, un erratum sera distribué pour modifier et/ou compléter celui qui aura été distribué en début d'année car l'équipe enseignante souhaite pouvoir y intégrer certains points comme *Quelles "sanctions" en cas de non-respect du règlement, les fiches "actions" du PPMS (Plan de Prévention et de Mise en Sécurité)...*

II. LES TAP :

Retour positif des TAP, très bonnes activités... idem pour l'an prochain ? Très bons retours de la part des parents sur les activités proposées aux enfants dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaire). L'organisation pour l'année prochaine sera calquée sur celle de cette année, à savoir le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30.

Si un changement de situation avait lieu chez les parents (nouvel emploi ou emploi du temps), la mairie reste à l'écoute et l'inscription pourrait se faire en cours de cycle.

Les activités proposées seront reconduites presque à l'identique.

Possibilité d'inscription au mois ? Il n'est pas possible d'inscrire les enfants au mois ou à la période car cela entraînerait un problème de gestion du personnel employé pour encadrer ces ateliers et un manque d'engagement de certains.

Un paiement mensuel n'est pas possible également pour cause de gestionnaire.

III. LA GARDERIE :

Garderie le mercredi midi ? Une enquête sera faite par les parents pour connaître le nombre de parents intéressés et le nombre d'enfants concernés. Dans ce cas, elle se ferait de 11h30 à 12h30 pour laisser le temps aux parents de sortir de leur travail et venir récupérer leurs enfants.

Deux conditions sont à respecter pour une éventuelle mise en place de la garderie : une inscription annuelle avec un minimum de 6 enfants.

Pour un éventuel transport des enfants vers le centre aéré de Vinay avec le rapprochement des communautés de communes, la mairie posera la question à cette instance.

IV. LA CANTINE :

Point sur la pause méridienne ? La cantine est toujours bruyante. La charte mise en place va être appliquée par le personnel encadrant. Une étude d'insonorisation pourrait être envisagée pour la petite salle puisque la nouvelle cantine est aux normes. Pour l'instant, il n'est pas possible de repasser à deux services. La mairie est consciente des difficultés et travaille à trouver la meilleure solution pour tout le monde : enfants et personnel encadrants.

V. LA MAIRIE :

Budget de l'année scolaire 2016-2017: La Mairie alloue pour la prochaine rentrée scolaire:

– 44 € par enfant : allocation basée sur les effectifs de la rentrée de septembre 2015. Un réajustement

sera fait lors du vote du budget 2017.

- 1 200 € de dotation exceptionnelle attribuée à 3 classes, soit 400 € chacune.
- 150 € pour la direction.

A ce budget, il faut ajouter les frais d'entretien des locaux, du personnel mis à disposition, de la location des bassins de la piscine de Chatte pour les séances de natation, de la téléphonie et de la maintenance informatique et copieur, d'électricité...

Ménage de l'été : définir une date (qui ? Placards ?): Les enseignants demandent à savoir quand sera fait le ménage d'été et par qui. Une réunion aura lieu prochainement avec la municipalité pour faire le point.

Les travaux à réaliser : Tous ses points seront abordés lors d'un rendez-vous Mairie/Ecole

- Fermeture à clé de l'école : un visiophone au portail du bas + bureau de direction / sonnette au portail du haut si cour maternelle fermée. Avec la mise en place du Plan Vigipirate et le renforcement de la fermeture des écoles, l'école doit être fermée à clé pour que les enfants accueillis soient en sécurité. C'est pourquoi, l'équipe enseignante demande à la mairie d'installer un visiophone en bas de l'école pour éviter les va-et-vient et abandonner leur classe pour aller ouvrir. L'autre possibilité serait de fermer la cour de la maternelle et de mettre un visiophone au portail du haut. Cette solution est problématique car il s'agit de l'accès des pompiers en cas d'incendie.

- Garage à vélo - état des vélos. L'école demande à la mairie de procéder à une vérification et remise en état des vélos pour la prochaine rentrée.

Il est également demandé avec insistance qu'un garage à vélos fermé à clé soit installé pour mettre en sécurité le matériel de l'école suite au vol et à la détérioration de plusieurs "star riders". En effet, ni l'école, ni la mairie, ni le sou des écoles n'auraient le budget pour renouveler tout le stock s'il venait à disparaître.

- Jeux de la cour à poncer et vernir (cour maternelle). La mairie craint que rien ne puisse être fait sur cette structure puisqu'il s'agit d'un bois composite. Toutefois, elle vérifiera durant l'été.

- Finalisation de l'étage (côté élémentaire): Afin de finaliser l'harmonisation de l'étage, l'école demande à la mairie d'anticiper sur l'étude du coût que cela pourrait représenter.

- Etat général des chaises, porte d'entrée en bas: Il est demandé de mettre à disposition les employés communaux pour procéder au réglage des chaises et bureaux de manière à ce que les enfants soient bien installés ergonomiquement les premiers jours de la rentrée des classes.

De plus, certaines chaises seront à vérifier pour remise en état durant l'été.

- Aménagement de la trappe d'accès à la cuve de fioul ?: L'équipe enseignante rejoint les parents pour aménager la trappe à fioul avec 4 bancs avec dossier pour permettre aux enfants de s'asseoir pour discuter et limiter le risque d'accident sur la plaque lorsque les enfants montent dessus, même s'ils savent que cela est interdit.

- Eclairages des sorties de secours + éclairage de la descente de l'école ?: Il est rappelé à la mairie de réaliser les travaux nécessaires à l'éclairage des sorties de secours des classes de Mmes GARREL et DUPEUX qui se retrouvent dans le noir en cas de coupure de courant et d'évacuation d'urgence. Ce point est très important car nous pourrions nous retrouver avec des sur accidents. Ces travaux devraient être réalisés pendant l'été.

Pour ce qui est de l'éclairage extérieur, une solution avait déjà été proposée mais jamais honorée : celle de l'installation d'un spot dans l'angle de la maternelle, côté portail, avec détecteur de mouvement.

- Classes maternelles :

Débit des robinets d'eau de la maternelle (trop forts, "giclent") ou calcaire ? : un réglage et un nettoyage sera fait pendant l'été.

Des plots en plastique pour fermer la cour de la maternelle: à voir en fonction de la solution adoptée pour la fermeture de l'école.

Réservoirs de savon cassés: la mairie va les changer.

- Classe MS/GS de Barbara TERRASSE :

1 planche à fixer sur le dessus du chevalet (sur toute la longueur):

1 système de fils (corde à linge) à fixer au-dessus du lavabo pour accrocher les dessins (1 baguette avec 3 rangées de fils)

M. BURRIAND passera pour voir quelle solution sera proposée et apportée.

- Classe CP de Laëtitia PIERSON :

Bloc prise ordinateur anti-foudre,

Clou tableau

Les demandes sont prises en compte et devraient aboutir.

- Classe CM de Stéphanie DUPEUX :

Stores – rideaux cassés : à ce jour, aucune réponse n'est apportée.

Prises ordinateur (1 prise pour 4 ordinateurs + 1 imprimante + 1 vidéoprojecteur): la mairie regardera.

Un ordinateur n'est toujours pas connecté à Internet : la maintenance informatique sera sollicitée.

Les demandes sont prises en compte et devraient aboutir.

VI. SECURITE :

- Compte-rendu alarme incendie cantine: L'exercice a eu lieu le mardi 17/05. Ce jour-là, 81 enfants mangeaient à la cantine. Les enfants ont mis 2 minutes et 18 secondes pour évacuer. Tout s'est très bien passé.

La mairie procèdera à plusieurs exercices l'année prochaine, tout au long de l'année, pour sensibiliser les enfants aux risques d'incendie ou autres.

- Pourquoi Vigipirate maintenant?: Parce qu'un rappel hiérarchique nous a été fait de fermer l'école pour la sécurité des enfants et nous déresponsabiliser en cas de retard de l'un d'eux.

- Compte-rendu PPMS intrusion : Celui-ci a eu lieu le jeudi 16 juin. Nous avons simulé l'entrée d'une personne dans une classe. Le signal d'alerte à bien était transmis aux collègues par la secrétaire (cellule de crise) et l'évacuation des classes pour mise en sécurité s'est très bien déroulée.

Toutefois, l'achat de cornes de brume sera à prévoir car nous n'avons pas toujours nos portables à proximité et il peut être déchargé...

Merci à tous pour l'investissement et l'écoute que vous avez su mettre en œuvre cette année.